

Placette témoin FFPP
Division forestière 8 Jura bernois

Mise à la ligne: alt - retour

Commune: Roches

Lieu: Le Vevay div. 7

Placette témoin no: 1 A

Surface en ha: 0.47 ha 1 A en-dessous du chemin

0.45 ha 1 B en-dessus du chemin, total 0.92 ha

Date du 1er relevé: 29.01.2009

Auteur: PB, MT, MB et PYV

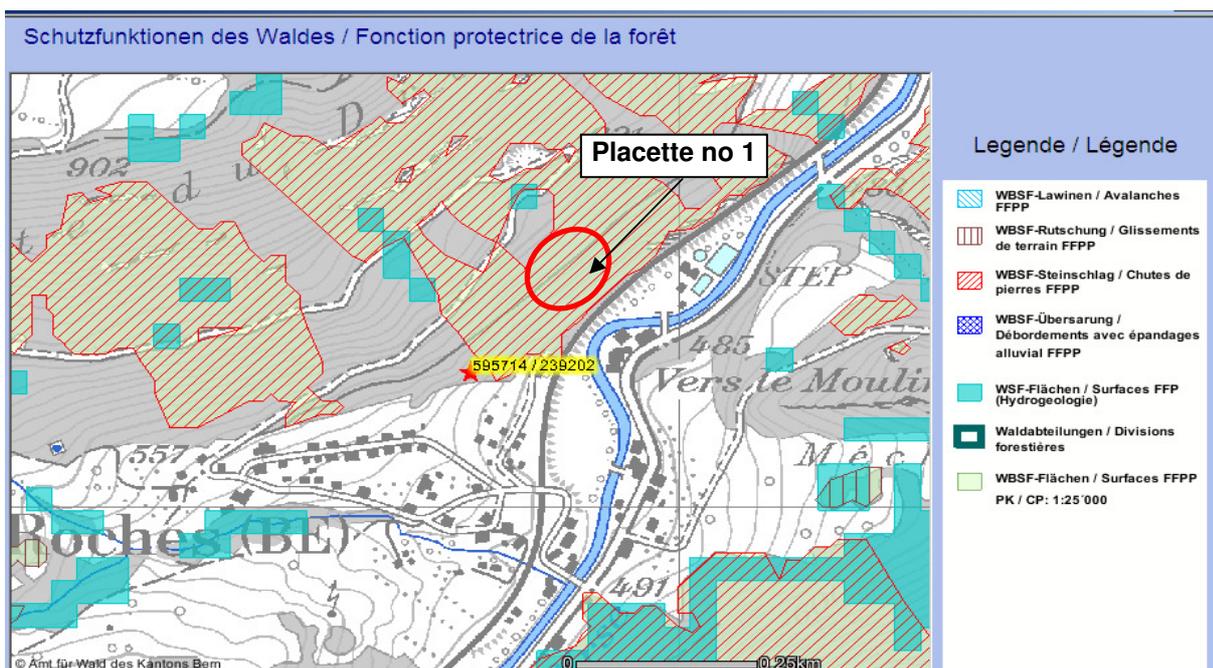
Coordonnées du centre: 595.915 / 239.370

Altitude: 550 m

Déclivité moyenne: 78% en-dessous du chemin

Date de la mise à jour: 15.12.2009

1er inventaire: Pascal Bochud, MT, MB et PYV



Commune: Roches	Lieu: Le Vevay div. 7	Placette témoin n°: 1 A	Date: 29.01.09	Auteur: PB, MT, MB et PYV
Coordonnées: 595.915 239.370	Altitude: 550 m	Déclivité %: 78%	Annexes: formul. n° 2 <input type="checkbox"/> n° 3 <input type="checkbox"/> n° 4 <input type="checkbox"/> n° 5 <input type="checkbox"/>	Plan 1:5000 <input type="checkbox"/> Listes des photos <input type="checkbox"/> Itres <input type="checkbox"/>

Plan de situation

Relevé de placettes FFPP

Placette 1 - Roches

Lieu-dit : div. 7 Le Vevay

- ▲ Points GPS
 - Route de 4ème classe
 - Chemin de fer
 - Limite surfaces
- DF8 / PYV-ds / juillet 2009
SWISSIMAGE © 2007 swisstopo (DV002378/DV002379)



Chemin d'accès à la ferme, limite 1 A et 1 B

Ligne CFF

Legende:

- F1,2,3 Fotostandorte
- P: Autoparkplatz
- Eckpunkte (Pfähle)

Fonction(s) de la forêt

FFPP, chutes de pierres
ligne CFF en dessous

Type d'objectif

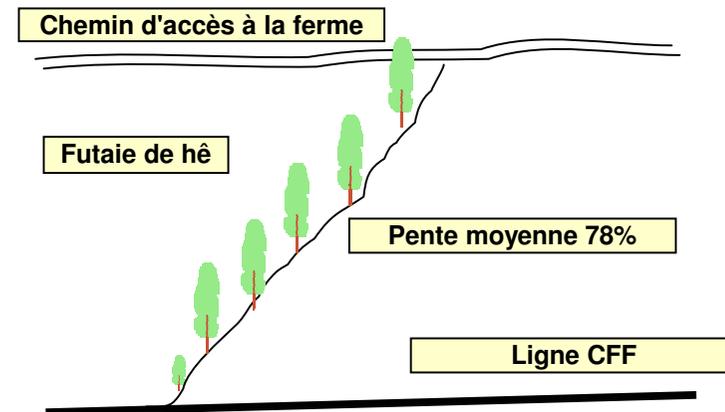
Motif du choix de

- Parcelle représentative des forêts FFPP du Jb
- Coupe d'une partie à blanc (en-dessous des filets)
- La coupe à blanc sera maintenue en taillis

- Déclivité (estimée): 78% en-dessous du chemin
70% en-dessus du chemin

Représentation du peuplement placette 1 A

(esquisse profil, bref descriptif) (avant la coupe 2009)



NaiS / Formulaire 2 **Évaluation de la nécessité d'intervenir**

Commune / Lieu Roches **Placette témoin n°** 1 A **Date** 29.01.09 **Auteur** PB, MT, MB et PYV

1. Type(s) de station 9W Hêtraie à Pulmonaire avec Laiche glauque (Hêtraies mixtes de l'étage submontagnard) ▼

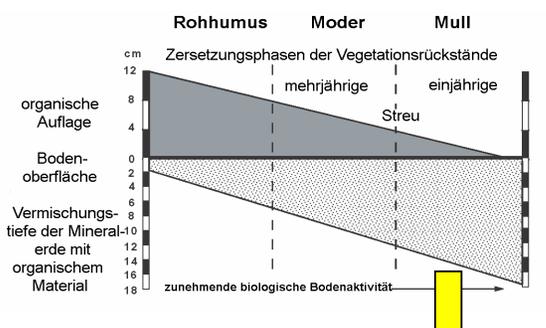
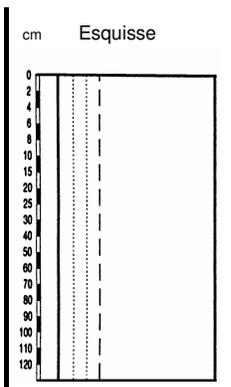
2. Danger naturel + efficacité Chutes de pierres / Zone de transit / Grande / 0.20 à 5.00 m3 / 60 bis 180 cm Ø ▼

3. Etat, tendance évolutive et mesures	Caractéristiques du peuplement et des arbres	Profil minimal (dont dangers naturels)	État actuel	État actuel Évolution sur 10 et 50 ans	Mesures efficaces	approprié	6. Objectifs intermédiaires avec indicateurs
							À contrôler dans 3 années
● Mélange (genre et degré)	feuillus 70 - 100 % hê 30 - 100 % ér's semenciers - 70 % ép 0 - 10 %		Proportion des sylves: Hê 93% Er's 0% Af 6 % Ep + Sa 1 %		La coupe sera à blanc.	<input type="checkbox"/>	
● Structure verticale dispersion DHP	Suffi samment d'arbres susceptibles de se développer dans au moins 2 classes de diamètres différentes par ha Diamètre cible approprié / Diamètre minimal au-dessus 35 cm DHP		1 strate principale au stade de la futaie. Rajeunissement sous couvert (0 à 2 m de hauteur) sans chance de développement		1 A: Coupe à blanc en février 2009 entre les filets pour l'installation d'un taillis	<input type="checkbox"/>	Exécution des coupes. Voir l'état de conservation des bois pour le barrage + l'effet sur les pierres
● Structure horizontale degré de recouvrement longueur des trouées nombre de tiges	Au moins 150 arbres/ha avec un dhp > 136 cm / rejets de souches / Pour des trouées dans la ligne de pente / distance entre les troncs < 20 m / Bois au sol et souches hautes: comme complément aux arbres sur pied, si aucun risque de glissement n'est à crai		245 pces ha dès 16 cm DHP 172 tiges par ha de plus de 36 cm de DHP		1 A: Obtenir après la coupe un taillis dense et d'un diamètre élevé. Ensuite rajeunir le taillis par bande.	<input type="checkbox"/>	1 A: voir le développement du taillis.
● Éléments stabilisateurs développement couronne coefficient d'élançement diamètre final visé	Au moins la moitié des couronnes de forme régulière. Troncs d'aplomb, bien enracinés; au max. quelques arbres fortement penchés		Nombreuses couronnes déformées. Enracinement instable. Quelques arbres penchés			<input type="checkbox"/>	1 A: voir le développement du taillis.
● Rajeunissement lit de germination	Surface avec forte concurrence de la végétation < 1/3		Lumière insuffisante. Rajeunissement surtout sur la partie du bas de la parcelle en bordure de ligne CFF		1 A: le rajeunissement se complètera sans problème après la coupe à blanc 2009	<input type="checkbox"/>	1 A: rajeunissement sur > du 60% de la surface.
● Rajeunissement recrû initial (10 - 40 cm de hauteur)	Au moins 10 hêtres par are (en moyenne tous les 3 m) avec un degré de recouvrement < 0,8		Le rajeunissement est là. Toutefois il est de mauvaise qualité et en sous bois depuis de nombreuses années. Il ne se développe quasiment pas		1 A: rajeunissement déjà présent. Il se complètera naturellement après la coupe	<input type="checkbox"/>	1 A: rajeunissement sur > du 60% de la surface.
● Rajeunissement rajeunissement établi (jusqu'au fourré compris, 40 cm hauts à 12 cm DHP)	Au moins 1 collectif par ha (2-5 a, en moyenne tous les 100 m) ou degré de recouvrement d'au moins 3 % Mélange conforme au but		Le rajeunissement est là. Toutefois il est de mauvaise qualité et en sous bois depuis de nombreuses années. Il ne se développe quasiment pas		Après la coupe: faire des soins négatifs rapides. Une fois le rajeunissement au stade du fourré, éclaircir pour obtenir un HD stable	<input type="checkbox"/>	1 A: contrôler l'état qualitatif et degré du mélange du fourré ainsi que le HD

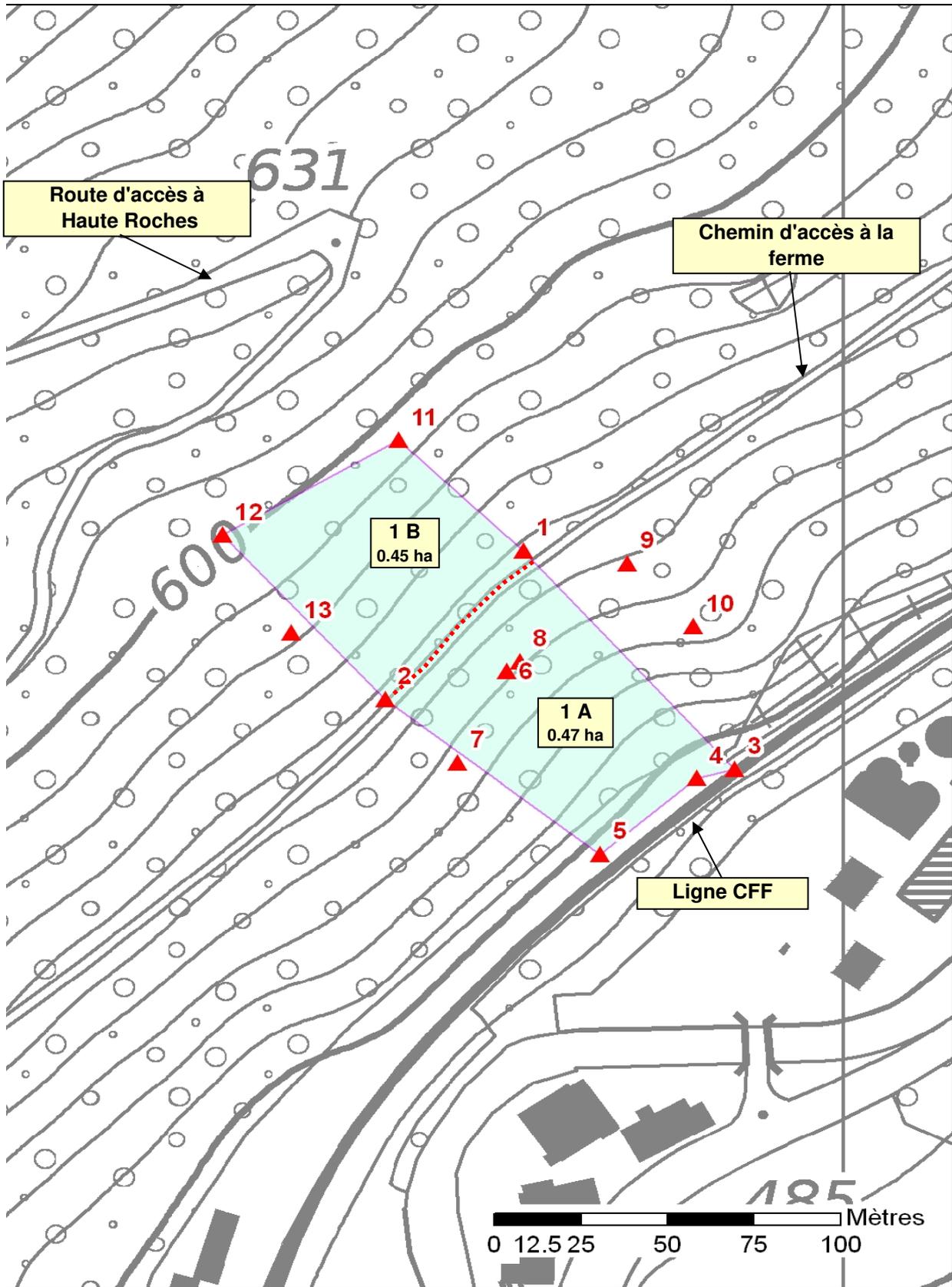
très mauvais minimum idéal

4. Intervention nécessaire oui non

5. Urgence faible moyenne élevée

Commune: Roches	Lieu: Le Vevay div. 7	Placette témoin n°: 1 A	Date: 29.01.09	Auteur: PB, MT, MB et PYV																							
<p>Histoire du peuplement</p> <p>L'histoire du peuplement antérieur à 2009 n'est pas connu. Sur demande des CFF, une coupe à blanc a eu lieu au début de l'année 2009 en raison de la pose de filets de sécurité CFF. Il est projeté de traiter le futur peuplement avec une méthode de taillis.</p>		<p>Partie superficielle du sol</p>		<p>Strate herbacée</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="1295 181 1738 243">Espèces principales (aspect visuel)</th> <th data-bbox="1738 181 2007 243">Couverture en %</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td> </td><td> </td></tr> </tbody> </table> <p>Autres espèces</p>		Espèces principales (aspect visuel)	Couverture en %																				
Espèces principales (aspect visuel)	Couverture en %																										
<p>Atteintes / pollution</p>		<p>Partie supérieure du sol</p> 		<p>Rajeunissement</p> <p>Avant la coupe 2009, un rajeunissement vieillissant de Hê se développe partiellement sous l'ancienne futaie. La mise en lumière prochaine donnera une impulsion au rajeunissement.</p>																							
<p>Dégâts</p> <p>Quelques dégâts aux arbres en place avant la coupe 2009</p>		<p>Partie inférieure du sol</p> 		<p>Volume sur pied, accroissement, produits d'éclaircie</p> <p>Inventaire 2009 <input checked="" type="checkbox"/> oui</p> <p>Feuille de cubage jointe <input type="checkbox"/> oui</p> <p>Protocole de martelage joint <input type="checkbox"/> oui</p> <p>Stade de développement / type de structure:</p>																							

DF8 contrôle surfaces FFPP	Ban communal: Roches
Div. et lieu: Le Vevay div. 7	
Placette no : 1 A	Date: 29.01.09



Relevé de la surface par GPS

DF8 contrôle surfaces FFPP

Commune: Roches

Div. et lieu: Le Vevay div. 7

Placette no: 1 A

Date du contrôle: 29.01.09



Photo no: **1** F1, bande de fourré entre la ligne CFF et la
29.01.09 futaie avant la coupe 2009



Photo no: **2** F1, bande de fourré entre la ligne CFF et la
29.01.09 futaie avant la coupe 2009



Photo no: **3** F2, Vue de la partie de forêt en-dessus de la
ligne CFF



Photo no: **4** F2, Vue du secteur où sera construit les filets
de protection



Photo no: **5** F3, Vue de la placette depuis le chemin qui fait
limite entre 1 A et 1 B



Photo no: **6** F3, Peuplement encore en place avant son
enlèvement le mois suivant.

PV de relevé de contrôle de surface FFPP

Commune: Roches Lieu-dit: Le Vevay div. 7
 Placette témoin no 1 A Surface en ha: 0.47 ha
 Date du 1er relevé: 29.01.2009
 Relevé par : _____

GPS Mark		Point no	Coordonnées et direction		Pente %	Distance terrain		Long. s/carte en mm	Remarques
Autre	PYV					sur terrain Mètres	à plat Mètres		
		1	595908	239439					Sur le chemin du milieu à l'est de la parcelle (est)
Renseignements entre les points					78	107	84.37	#####	
		3	595969	239370					Bord de ligne CFF Est (distance de 3 à 5 = 53 m supposé)
Renseignements entre les points								#####	
		4	595958	239367					Bord de ligne CFF milieu km 76.400
Renseignements entre les points								#####	
		5	595930	239343					Bord de ligne CFF ouest
Renseignements entre les points								#####	
		2	595 868	239392					Sur le chemin du milieu à l'est de la parcelle (ouest)
Renseignements entre les points									distance entre point 2 et point 1 = 68 mètres à plat
		11	595872	239474					Haut de la parcelle est (de 11 à 1 = 76 m à 70% = 62 m à plat)
Renseignements entre les points						76	76.00	#####	
		12	595821	239444					Haut de la parcelle ouest (photo 5)
Renseignements entre les points									
Photos									
		4	595958	239367					Photo 1 Bord de ligne CFF milieu km 76.400
Renseignements entre les points								#####	
		10	595957	239415					Photo 2
Renseignements entre les points								#####	
		2	595 868	239392					Photo 3 Sur le chemin du milieu à l'est de la parcelle (ouest)
Renseignements entre les points								#####	
		11	595872	239474					Photo 4 haut de la parcelle est
Renseignements entre les points								#####	
		12	595821	239444					Photo 5 haut de la parcelle ouest (photo 5)
Renseignements entre les points								#####	
		13	595841	239413					Photo 6 En dessus du chemin à la limite ouest
Renseignements entre les points								#####	
			596066	239075					Photo 7
Renseignements entre les points								#####	
Filets									
		6	595903	239401					Filet haut extrémité Est
Renseignements entre les points								#####	
		7	595889	239372					Filet haut extrémité Ouest
Renseignements entre les points								#####	
		8	595907	239404					Filet bas Ouest
Renseignements entre les points								#####	
		9	595938	239435					Filet bas ouest
Renseignements entre les points								#####	

Inventaire des volumes en sylv. Commune: Roches Altitude moyenne: 550 m Feuille: 1 recto
 Lieu : Le Vevay div. 7 Date du relevé: 29.01.2009 Placette no: 1 A
 Surface: 0.47 ha 563.7 m3/ha 245 pces/ha 40.9 m2 par pce 6.4 m entre les tiges
 Remarques: 1er relevé de la parcelle qui a eu lieu avant les travaux d'exploitation 2009
 Tarif Jb Hê fort

DHP	Résineux pièces					Résineux en sylv				DHP	
	Ep	Sa	Aut. R.			Ep	Sa	Aut. R.			
1		1					0			1	
2										2	
3										3	
4										4	
5										5	
6										6	
7										7	
8										8	
9										9	
10										10	
11										11	
12										12	
13										13	
14										14	
15										15	
16										16	
17										17	
18										18	
19										19	
20										20	
Pces > 26 cm					> 26 cm					Sylves	###
Pces < 24 cm		1			< 26 cm		0			Sylves	
Total pces		1			Total m3		0				
Total pces			1		Total			0		Sylves	0.150
% des essences		1			% des sylv		0				

DHP	Pièces de feuillus					Feuillus en sylv				DHP	
	Hê	Ers	Aut.f			Hê	Ers	Aut.f			
1	7		1			1		0		1	
2	3					1				2	
3	8		1			5		1		3	
4											
5	5		2			5		2		4	
6	6					8				5	
7	17					32				6	
8	19		2			46		5		7	
9	13		2			38		6		8	
10	12		1			43		4		9	
11	10					42				10	
12	2					10				11	
13	3					17				12	
14										13	
15										14	
16										15	
17										16	
18										17	
19										18	
20										19	
Pces > 26 cm	87		7		> 26 cm	240		16		Sylves	2.76
Pces < 24 cm	18		2		< 26 cm	8		1		Sylves	
Total pces	105		9		Total	248		17			
Total pces			114		Total			265		Sylves	2.32
Pces			115		R + F			265		Sylves	2.30
% des essences	91		8		% des sylv	94		6			

